

# EDITO

## LA FORMATION SE REFORME

Bien qu'en constante évolution, le grand dossier de la formation est de nouveau ouvert ! Et on le sait... Ça prend du temps : il faut trouver une articulation générale, puis une spécifique à chaque activité, construire des modules de formation, former des personnes.... Voici quelques une de nos réflexions !

Il semble difficile d'imposer un nombre commun d'heures de formation à toutes les disciplines que ce soit sur un module d'animateur ou d'officiel.... Il est bien évident que le besoin de formation « technique » n'est pas le même pour un juge de gymnastique que pour un signaleur Moto. Il va donc falloir travailler sur la cohérence entre contenu des formations et besoin des personnes formées en ciblant les compétences exigibles pour chacun des postes occupés,

Afin de rendre les formations fédérales plus accessibles, il est possible de rentrer par différentes portes : soit les filières habituelles d'animateurs ou d'officiels, mais également en participant à des modules de formation continue qui permettent de « mettre un pied à l'étrier ». De cette façon, une personne venant se former sur de l'aide à la construction de dossier de subvention ouvrira son livret de formation et commencera à cumuler des modules.

Dans un souci d'homogénéité des formations, nous souhaiterions que des documents ressources « clefs en main » soient utilisables par tous les formateurs. Ceux des modules communs sont en phases de test et permettront à tous les stagiaires d'avoir des informations suffisantes mais indispensables pour défendre nos valeurs. Certains comités se positionnent déjà pour être « référents » de modules, d'activités et afin d'aider les groupes de travail à produire

Il est également important que chaque personne puisse construire ou co-construire sa formation afin de répondre à ses besoins et ses possibilités. Le parcours de formation pourra être personnalisé et orienté suivant les chemins de chacun, par exemple notamment, pour obtenir le BF2 animateur,

Les diplômes fédéraux aspirent à se rapprocher des diplômes certifiants et il faut pour cela que les contenus correspondent aux demandes d'allègement que nous sommes amenés à faire. Les contenus devront donc être validés en envisageant les passerelles possibles avec certains CQP ou autres diplômes d'état, ce qui certifie la qualité de nos formations.

BREF.... La porte est ouverte, les travaux sont lancés, les activités ont déjà bien avancé sur ce sujet...

*« Investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats. » Philippe Bloch*

Christelle Lacostaz

Élue au Comité Directeur National